Image not found or type unknown

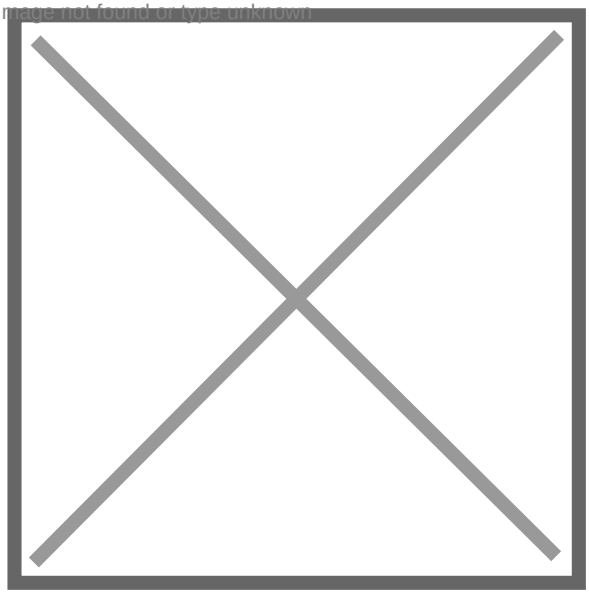

Droit du travail besoin d information svp je me fais avoir

Par **Chouxfleur14**, le **07/01/2016** à **09:57**

Bonjour à tous.

Je me retrouve dans une situation délicate et j aurais besoin d'en savoir un peu plus .

J ai commencé à travailler l' année dernière avec un cdd quelques temps plus tard j' ai mon chef de service qui me fait une promesse d'embauche.

A la fin de mon CDD on me refait signer un CDD alors que certains de me collègue eux ont eu un un CDI , la mon CDD prend fin dans quelque jours et j'apprends que ma boîte va me prendre 2 mois en intérim.

En ont-il le droit ? Est ce que la promesse d'embauche signé par mon chef a une valeur juridique .? (Le PDG n'est pas au courant pour la promesse d'embauche)

merci d'avance pour votre aide car j'ai vraiment le sentiment de me faire avoir.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés